

14^e Session de l'Assemblée générale de l'UICN Ashkhâbâd, URSS, 26 septembre — 5 octobre 1978

B. Stratégie mondiale de la conservation

La **14^e** Assemblée générale de l'UICN réunie du **26** septembre au **5** octobre 1978 à Ashkhâbâd (URSS) DÉCIDE:

- a) de prendre acte du second projet de Stratégie mondiale de la conservation; et que
- b) les commentaires des membres de l'UICN et des membres des commissions se refléteront dans toute la mesure du possible dans un troisième projet, qui accordera une attention particulière à l'éducation et à la sensibilisation du grand public, à l'aide au développement, aux conséquences écologiques de l'expansion démographique, aux sites du patrimoine mondial et à la présentation et à l'application de la Stratégie;
- c) le conseil nommera un petit groupe qui veillera à ce que les vues de l'Assemblée générale s'y reflètent fidèlement;
- d) le troisième projet sera publié sous une forme appropriée et diffuse dès que possible et aussi largement que possible;
- e) la Stratégie mondiale de la conservation sera ensuite révisée, mise à jour et examinée par l'Assemblée générale à chacune de ses sessions ordinaires ;
- f) la version de la Stratégie qui sera présentée à l'Assemblée générale à sa prochaine session ordinaire, tout en continuant d'être axée sur les questions de conservation, replacera la conservation de plein pied dans son contexte économique et social et se référera à la démographie et aux autres Influences majeures telles que la pauvreté, la croissance économique, la consommation de l'énergie et des matières premières, les technologies inappropriées et la satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme;
- g) le conseil prendra les mesures qu'il juge nécessaires pour être conseillé adéquatement sur les questions mentionnées au point 0;
- h) les membres, les commissions et le directeur général travailleront de concert faire appliquer la Stratégie mondiale de la conservation par les gouvernements, les organismes intergouvernementaux et les organismes non-gouvernementaux, comme il convient, dès que possible, et aussi largement que possible.